



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°11 du 11 juin 2020

On continue avec des conditions fraîches et une fin de semaine entre nuages, pluies et éclaircies accompagnés de vent d'est plus ou moins soutenu et avec un risque d'orage.

L'essentiel de la semaine

Poireau : bon état sanitaire.
Oignon : mildiou sporulant au Mont Saint Michel et au sud de Caen, conditions favorables.
Chou : augmentation des captures de mouches du chou à Surtainville.
Salade : globalement bon état sanitaire malgré quelques colonies de pucerons.
Céleri et persil : pucerons à surveiller mais présence d'auxiliaires.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
 FREDON NORMANDIE
 02.31.46.96.53
 ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
 CA 76
 02.35.59.47.50
 marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
 Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



SOMMAIRE :

POIREAU	2
OIGNON	4
CHOU	5
SALADE.....	7
CELERI - PERSIL	9
RECONNAISSANCE DES AUXILIAIRES	12
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	13

Connaissance des auxiliaires :



Une série de 10 questions pour tester vos connaissances sur les auxiliaires des cultures :

<https://ecophytopic.fr/piloter/quizz-auxiliaires-1>

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	1 parcelle semée	
	Mont Saint Michel	4 parcelles plantées 1 parcelle de pépinière	Pépinières et parcelle semée : 2 ^{ème} à 3 ^{ème} feuille
50	Créances	3 pépinières dont 1 en AB 3 parcelles plantées	
	Surtainville	1 pépinière 1 parcelle plantée	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
76	Proche Rouen	1 parcelle	Parcelles plantées : reprise 3-4 feuilles à 6+ feuilles.

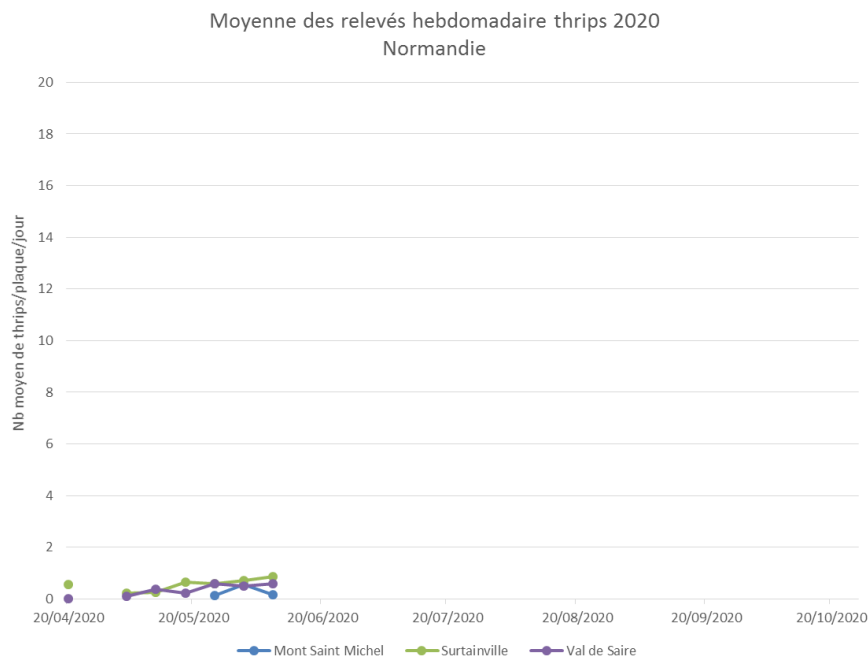
Thrips :

Observations :

Secteur	Observations	Tendance
- Calvados	Les premiers adultes et larves ont été observés sur 8% des plants.	↗
- Mt St Michel	Parcelles de poireaux plantés : présence de thrips adultes sur 2% des plants. Pépinière : thrips adulte sur 4% des plants.	=
- Créances	Poireaux plantés : présence de thrips adultes dans une parcelle sur 100% des plants contre 70% la semaine dernière. Rien dans les deux autres. Pépinières : des thrips (adultes et larves) sont présents dans les trois parcelles de pépinière sur 24 à 100% des plants.	= à ↗
- Val de Saire	Des thrips sont présents dans six parcelles sur 11% des plants contre 10% la semaine dernière.	=
- Surtainville	Poireaux plantés : présence de thrips adultes dans la parcelle sur 12% des plants contre 8% la semaine dernière. Pépinière : 8% des plants avec présence de thrips contre 0% la semaine dernière.	= à ↗
Proche Rouen	Des thrips adultes et larves sont présents dans la parcelle sur 100% des plants.	=

Relevé des pièges :

Suite à la baisse des températures et quel que soit le secteur, les captures restent faibles.



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 10 juin

Date théorique des émergences d'une nouvelle génération d'adulte

Mont Saint Michel	-
Créances	Emergence d'une nouvelle génération cette fin de semaine.
Surtainville	-
Val de Saire	-

Evolution du risque : les températures fraîches et les fréquentes averses perturbent l'activité des thrips. Sur la majorité des parcelles du réseau, la pression reste à un niveau **faible**.

Il convient de rester vigilant dans les parcelles de pépinières sur le secteur de Créances où des populations sont installées, dans ces cas, la pression est **moyenne**.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>				Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>			
	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24
Surtainville	4,25	2,25	1,75		1,75	0,75	1,25	4,75
Val de Saire	3,2	1,5	2,1		1,66	0,2	0,6	0,5
Créances	A sec	7,5	A sec	16	A sec	1	A sec	1,5

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : l'activité des mouches des semis et de l'oignon est globalement en augmentation.

Le risque est **moyen à fort** dans les parcelles de pépinières notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment.

Mouches mineuses :

Sur la zone de Créances, des piqûres de nutrition (4 parcelles pépinières et plantés), et des mines (dans une pépinière en AB) sont observées. Ces plants contenant des mines sont mis en élevage au laboratoire de FREDON Normandie afin d'identifier l'espèce présente.

Evolution du risque : activité de mouches mineuses en cours sur le secteur de Créances. Le risque est **moyen à fort** dans les parcelles de pépinières et les récentes plantations.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	Pour les semis : 2 à 4 feuilles. Pour les bulbilles : début bulbaison à bulbaison.
50	Mont St Michel	2 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	
27	Vallée de Seine	1 parcelle oignon botte	

Mildiou :

Situation stable dans la parcelle de bulbille du Mont Saint Michel où des taches sporulantes sont présentes depuis deux semaines.

Dans le Calvados, un foyer de mildiou a été observé dans une parcelle de bulbilles située au sud de Caen.

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Toutes les parcelles du réseau ont atteint le stade sensible.

La météo humide est favorable à cette maladie. Le risque est **fort** pour tous les oignons de printemps à proximité d'une parcelle de bulbilles présentant du mildiou sporulant. **A surveiller. Observez** régulièrement vos parcelles.

Thrips :

Observations :

Au Mont Saint Michel, la présence de thrips (adultes et larves) est observée dans deux parcelles sur 92 à 100% des plants et dans une parcelle sur 8% des plants. En vallée de Seine des thrips sont présents sur 100% des oignons botte.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : les conditions climatiques actuelles sont peu favorables au développement de ce ravageur. Le risque est **faible** en l'absence de thrips à **moyen** pour les parcelles présentant des populations installées. Il convient d'être vigilant et **observez** régulièrement vos parcelles.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles cabus et Milan	
	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle de navet	
50	Val de Saire	5 parcelles : 2 chou-fleur, 1 Milan et 1 cabus 3 parcelles de navet	De jeunes plants à +14 feuilles
	Vallée de Seine	1 parcelle Milan	
76	Proche Rouen Vallée de Seine	2 parcelles Milan	

Mouche du chou :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Des captures sont toujours enregistrées sur les deux secteurs où des pièges sont installés.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
	17	19	20	21	22	23	24
Surtainville_chou	/	1,5	0	1	1,5	0	2
Surtainville_navet	/	1,5	0,5	1	0	0	1,5
Val de Saire_chou	0	0	0,6	2,5	1	2,6	0,6
Val de Saire_navet	/	/	/	/	0	1,5	1

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Les captures sont en augmentation sur le secteur de Surtainville et en recul dans le val de Saire. Ces captures indiquent que la mouche est active, le risque est présent. Il faut laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Avec la baisse des températures et les averses, très peu d'altises ont été observées dans les parcelles. Présence en recul.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. **Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.**

Evolution du risque :

Les averses et les températures actuelles ne sont pas favorables à ce ravageur, le risque reste **faible**. Une **surveillance régulière** de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pigeon :

Des dégâts liés à des attaques de pigeon sont signalées dans secteurs : Calvados, près de Rouen et dans le val de Saire touchant 10 à 100% des plants.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons verts (aillés et aptères) sont observés dans 70% des parcelles du réseau sur 4 à 100% des plants contre 90% des parcelles la semaine dernière.

Pour les pucerons cendrés, comme la semaine dernière, ils sont présents dans toutes les parcelles à l'exception de celles situées dans la Manche. Il s'agit de foyers en bordures de feuilles mais également de foyers au cœur de jeunes plants. Ils touchent 20 à 100% des plants. Dans ces parcelles, la présence et l'action de la faune auxiliaire sont constatées.

🐞 Sont observés : des larves et pupes de syrphes, des adultes et des larves de coccinelles, et des pucerons parasités (voir AUXILIAIRES en fin de bulletin).



Pucerons cendrés et momies (CA 76)



Adulte de coccinelle 7 points



Pupe de syrphe (CA 76)

Evolution du risque :

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation/action de la faune auxiliaire.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction du créneau de production : pour les choux d'été/automne, le risque est lié à la présence de pucerons sur les pommes.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'action de la faune auxiliaire.

Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Noctuelles, teigne des crucifères et piérides :

Depuis deux bulletins, des pontes de noctuelles sont constatées sur 7% des plants en vallée de Seine et près de Rouen et de jeunes chenilles de teigne sont observées sur 5% des plants en vallée de Seine.

Des pontes de noctuelles sont présentes également dans une parcelle du val de Saire sur 8% des plants.

Aucune chenille et aucune ponte pour les autres secteurs Normands du réseau.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées sont toujours peu favorables au vol des papillons. Le risque est là dès la présence de chenilles. **L'observation** de vos parcelles est essentielle pour détecter les premières chenilles.

Aleurode :

Des aleurodes sont présents sur les choux de Milan dans deux parcelles en vallée de Seine et deux dans le Calvados sur 8 à 100% des plants avec des effectifs de 1 à 3 mouches blanches.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions restent favorables à leur développement.


SALADE : laitues diverses et chicorées frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mont Saint Michel	4 parcelles de laitues + 2 de frisées+ 1 parcelle uniquement piégeage noctuelle gamma.	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	De jeunes plants à +12 feuilles
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	4 parcelles	
76	Vallée de Seine Proche Rouen	3 parcelles	

Puceron :

- Calvados : des pucerons ailés sont présents dans toutes les parcelles du réseau sur 40 à 80% des plants. Des petites colonies de *Nasonovia ribisnigri* et/ou de pucerons verts sont notées dans deux parcelles au nord de Caen.
- Mont Saint Michel : ce sont essentiellement des pucerons ailés qui ont observés dans toutes les parcelles sur 8 à 12% des plants.
- La Haye Pesnel : des pucerons ailés et des petites colonies sont constatés sur 4% des plants conduits en AB.
- Créances : dans les deux parcelles, des pucerons essentiellement ailés sont présents sur 20 à 60% des plants.
- Surtainville : des pucerons ailés sont présents dans la parcelle sur 8% des plants.
- Val de Saire : des pucerons ailés sont présents dans trois parcelles sur 8 à 12% des plants.
- Seine-Maritime : en vallée de Seine la présence de petites colonies de pucerons est notée sur 100% des plants d'une parcelle.

 Dans plusieurs secteurs, des larves de syrphes ainsi que des coccinelles adultes sont présentes dans les parcelles. (Voir AUXILIAIRES en fin de bulletin)

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

Evolution du risque :

Globalement, le risque reste **faible** dans les parcelles avec uniquement des pucerons ailés.

Les conditions restent favorables au développement des populations.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire



Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Noctuelle gamma :

Observations :

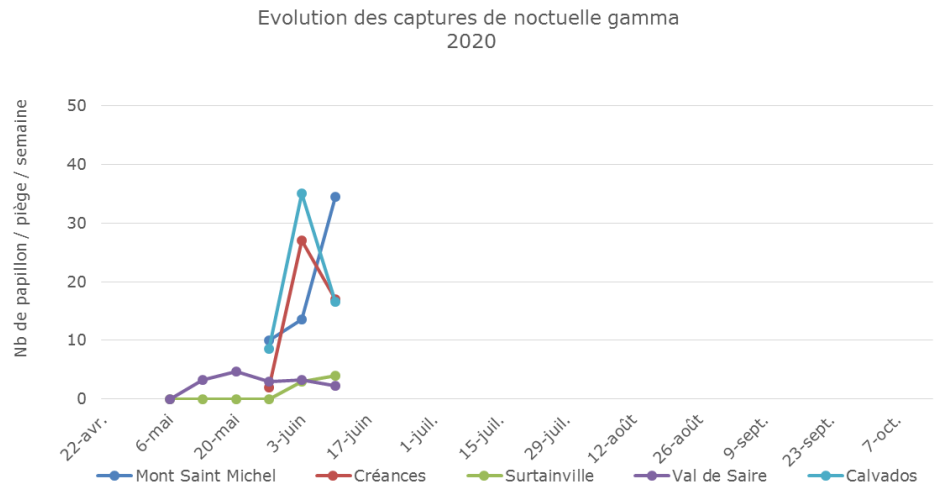
La présence de jeunes chenilles est constatée sur trois secteurs de la région :

- Créances : de toutes jeunes chenilles et des pontes sont observées sur 4 % des plants de la parcelle conduite en AB.
- Mont Saint Michel : de jeunes chenilles ont été constatées dans une parcelle de laitues sur 1% des plants.

Il n'a pas été observé de chenille et de ponte dans les autres parcelles du réseau.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation uniquement sur le secteur du Mont Saint Michel, elles sont en recul sur les autres secteurs.



Evolution du risque :

Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. En l'absence de ponte ou de chenille, le risque reste **faible**, les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à l'activité des papillons.

Thrips :

Des thrips sont présents dans quatre parcelles du Calvados, une du Mont saint Michel et une du secteur de Créances sur 4 à 80% des plants de certaines séries.

Evolution du risque :

Les températures actuelles ne sont pas favorables au thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont toujours observées dans certaines parcelles du réseau du Calvados notamment.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

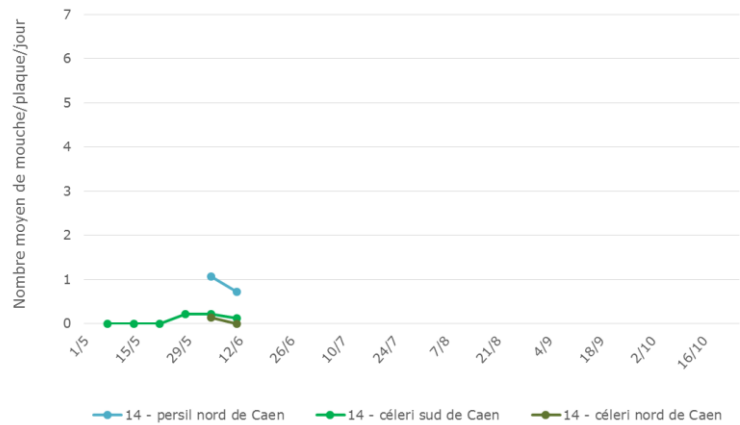
PERSIL - CELERI – CAROTTE :

Suivi :

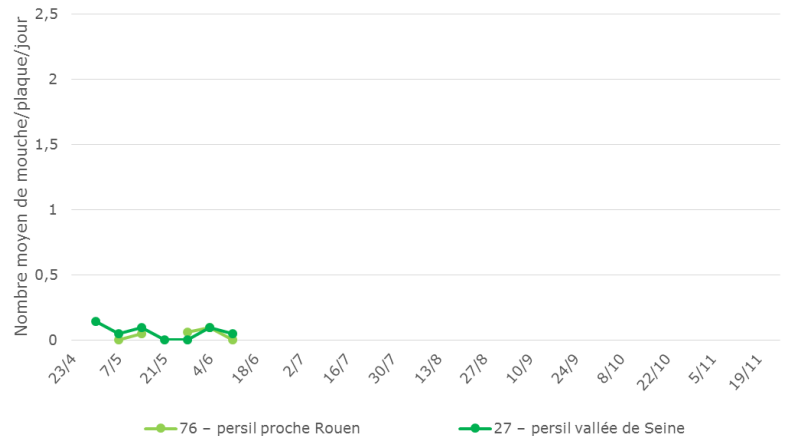
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Sud de Caen	2 parcelles céleri rave	Céleri rave : jeunes plants à 12 feuilles
	Nord de Caen	1 parcelle de persil	
50	Mont Saint Michel	3 parcelles céleri rave	Céleri branche et persil : reprise à début de croissance du feuillage
		5 parcelles de carotte	
	Surtainville	1 parcelle céleri branche	
		1 parcelle de carotte	
27	Val de Saire	1 parcelle persil	
		2 parcelles céleri branche	
		3 parcelles de carotte	
76	Vallée de Seine	1 parcelle de persil	
76	Proche Rouen	1 parcelle de céleri rave	
76	Proche Rouen	1 parcelle de persil	

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

- Calvados : les captures sont en recul.

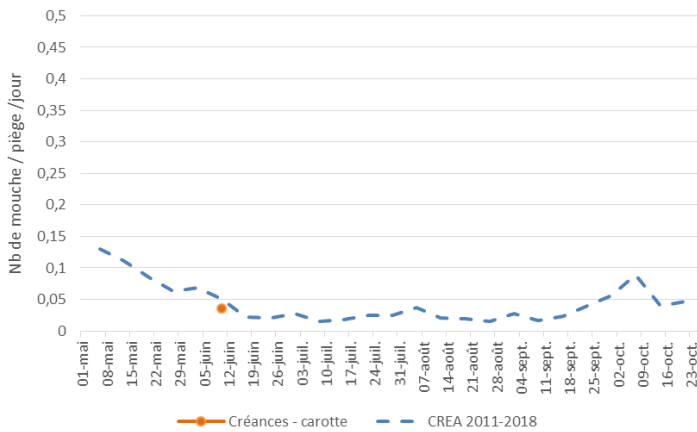
Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2020

- Seine-Maritime et Eure
Recul des captures dans les deux parcelles.

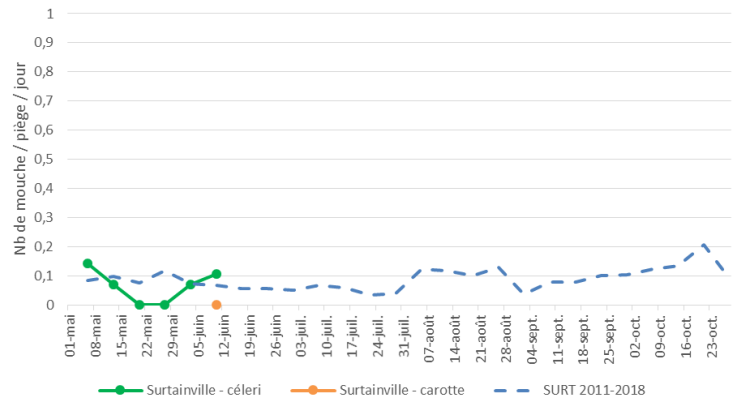
Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2020

- Côte ouest du Cotentin : Créances et Surtainville
Quelques captures sont toujours enregistrées.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2020

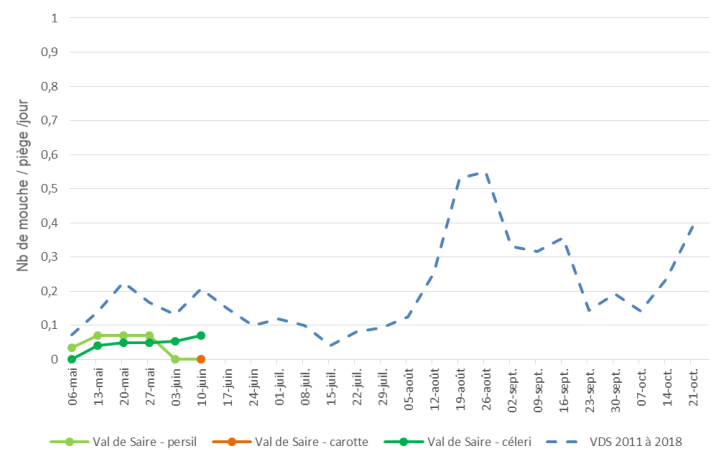


Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2020



- val de Saire
Quelques captures sont enregistrées.

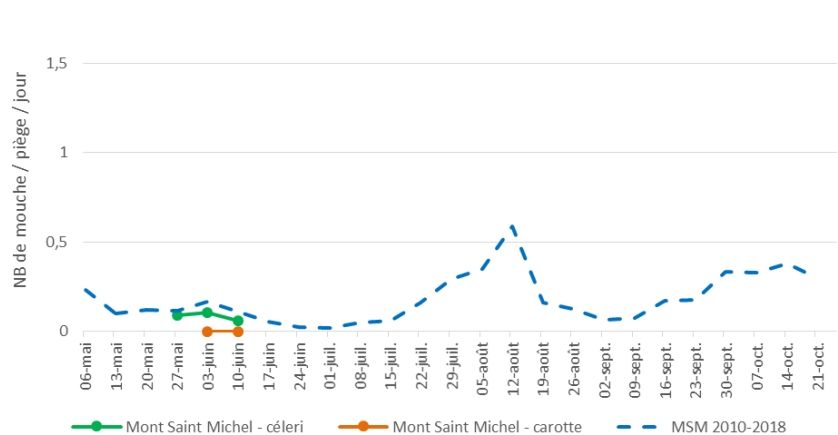
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2020



- Mont Saint Michel :

Les captures sont en recul dans les parcelles de céleri et nulles dans les parcelles de carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2020



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Les captures sont en recul voire nulles sur plusieurs secteurs. Fin du premier vol à confirmer avec les prochains relevés. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :Observations :

Des galeries sont notées essentiellement dans le nord Cotentin sur 12 à 20% des plants.

Piégeage :

Des adultes de mouche du céleri ont été piégés uniquement dans le nord Cotentin.

Galerie sur feuillage de céleri

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Très peu de captures, le risque est **faible** pour les jeunes plants et les céleris branché. Observez régulièrement la présence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron :

Quel que soit le secteur et la culture, des pucerons (aillés isolés ou colonies) sont présents dans les parcelles de la région.

🐞 Des pucerons parasités et des adultes de coccinelles sont observés. (voir AUXILIAIRES en fin de bulletin)



Colonies de pucerons sur céleri (CA 76)



Larve de coccinelle sur jeune carotte (producteur du réseau)

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branché et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos jeunes plants et l'activité de la faune auxiliaire qui est très présente dans certaines parcelles. Les conditions sont favorables à leur développement.

RECONNAISSANCE DES AUXILIAIRES :

La faune auxiliaire est bien présente dans les parcelles, retrouvez leur description dans les précédents bulletins.



FOCUS coccinelle dans le BSV n°06 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_06_sem19_cle472db8.pdf

Larve de coccinelle



FOCUS syrphe dans le BSV n°08 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_08_sem21_cle459146.pdf

Larve de syrphe



FOCUS Auxiliaires parasitoïdes dans le BSV n°09 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_09_sem22_cle418115.pdf

Pucerons momifiés

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.